

COMMUNE D'ALTRIPPE – FLASH INFORMATION

1^{er} Mars 2026

Elections municipales 2026 – Nouveau mode de scrutin

A partir de 2026, les élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants se feront désormais au scrutin de liste.

Ce qui change :

- les candidats devront se présenter sur une liste complète
- il ne sera plus possible **d'ajouter ou de rayer des noms** (fin du panachage)
(si une liste de candidat est modifiée, ajout d'un nom, suppression, rature...
votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé)
- les électeurs voteront pour une liste entière

Répartition des sièges :

- la liste arrivée en tête de liste obtient la moitié des sièges.
- l'autre moitié est répartie proportionnellement entre les listes ayant obtenu au moins 5% des voix.

Ateliers numériques

Les ateliers numériques organisées par Moselle Fibre reviennent.

Pour la première fois, notre commune accueillera ces ateliers, ouverts à tous, pour accompagner les habitants dans l'utilisation des outils informatiques et des services en ligne.

Participez gratuitement à un ou plusieurs des ateliers proposés.

Prochaine session le mardi 05 mai 2026.

Attention le nombre de places est limité à 5 personnes par session !!!!